

Réunion du 4 juillet 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur David HECKEL

Absent(s) :

Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur :

Monsieur Richard STOLTZ

**N° CP/2011/472 - Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) - 2224
Programme de travail partenarial 2011 - Avenant à la convention financière dans le cadre de la démarche "Territoires 2030"**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide au titre de l'exercice 2011 d'attribuer à l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS), un complément de subvention de 27 626 € pour la mise en œuvre du programme partenarial dans le cadre de la démarche prospective "Territoires 2030".

Elle approuve par ailleurs l'avenant n° 1 à la convention financière 2011 conclue entre l'ADEUS et le Département, avenant ayant pour objet de définir les modalités d'octroi de cette subvention complémentaire, et autorise son président à signer cet avenant.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110704-58313-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 07/07/11